



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 908

Texte de la question

## CRISE AU PROCHE-ORIENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Roubaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Marc Roubaud. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Madame la secrétaire d'État, nous sommes tous très inquiets des événements de Palestine et d'Israël. Hier, M. le Premier ministre nous a informés de la situation, mais elle semble évoluer très vite. En effet, le Président de la République est rentré ce matin d'une tournée de trois jours. Sa mission était claire : il était déterminé à renouer le dialogue, à faire taire les armes dans un conflit qui dure depuis plus de soixante ans. Du côté palestinien, on dénombre désormais 660 morts et plus de 3 000 blessés ; du côté israélien, 10 morts et 123 blessés militaires. Hier, nous avons eu à déplorer quarante morts, dont de nombreux enfants, à la suite de bombardements aériens sur une école. Tout cela n'a que trop duré.

Aujourd'hui, Israël semble prendre en considération la dimension humanitaire du conflit, en acceptant l'ouverture d'un couloir humanitaire et en annonçant une cessation des bombardements aériens.

Le Président de la République a rencontré le Président égyptien Mubarak et le Président syrien Bachar el-Assad, qui sont tous deux en contact avec le Hamas, et, grâce à cette mobilisation, les choses semblent évoluer de manière favorable. Alors que la communauté internationale est très inquiète, alors que les populations palestiniennes et israéliennes souffrent, alors que ce conflit risque de s'internationaliser, pouvez-vous nous dire, madame la secrétaire d'État, quelles sont les évolutions à prévoir dans les heures et dans les jours à venir ?

*(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme*. Monsieur le député, les chemins de la paix ne s'ouvriront pas dans le sang des populations civiles. Nous condamnons le bombardement de trois écoles de l'ONU à Gaza, qui a causé la mort de plus de quarante civils, dont des femmes et des enfants. Ce drame rappelle l'urgence absolue d'un cessez-le-feu à Gaza et du plein respect, par les parties, du droit international humanitaire.

La France appelle encore et encore à l'instauration immédiate d'une trêve. L'accord israélien pour l'ouverture d'un corridor humanitaire et l'annonce d'une interruption des bombardements aériens trois heures par jour constituent un premier pas positif qui doit être concrétisé immédiatement. Soyons clairs : il n'y a pas de solution militaire à cette crise, c'est notre absolue conviction.

Vous l'avez dit, le Président de la République s'est impliqué personnellement pour mettre un terme à cette crise dramatique, avec sa tournée de médiation au Proche-Orient, en liaison avec la présidence tchèque de l'Union européenne. Il a accompagné l'initiative du Président égyptien d'un plan de sortie de crise en trois points : d'abord un appel à l'arrêt des hostilités ; ensuite une invitation au Caire sans délai des parties israéliennes et palestiniennes pour discuter des garanties de sécurité, pour éviter l'escalade et permettre la levée du blocus, notamment en ce qui concerne l'arrêt de la contrebande d'armes vers le Hamas ; enfin, la reprise des efforts égyptiens en vue d'une réconciliation inter-palestinienne.

L'accueil positif qu'Israël et l'Autorité palestinienne ont réservé à ce plan est, pour nous, un grand motif de satisfaction, car cette démarche est aujourd'hui la seule qui soit réaliste. Elle devrait permettre, aussi vite que possible, la réouverture des points d'accès à la bande de Gaza.

Parallèlement, vous le savez, à New York, où nous présidons le Conseil de sécurité, nous nous efforçons d'obtenir un consensus pour que le Conseil endosse l'initiative égyptienne et pour assurer la conclusion d'un cessez-le-feu durable. La France et l'Union européenne prennent donc toutes leurs responsabilités.

Enfin, pour répondre à votre attente, comme le Premier ministre l'a indiqué au président de votre assemblée, le Gouvernement est ouvert au principe d'un débat ici même. Ses modalités doivent être précisées, mais il est essentiel que les représentants de la nation puissent s'exprimer.

En ce qui concerne la mission parlementaire réunissant l'ensemble des formations politiques, nous souhaitons naturellement faciliter son déroulement, dès que les conditions sur le terrain seront réunies. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, pour ces précisions concernant la mission de notre assemblée, qui est soutenue par tous les groupes politiques siégeant dans cet hémicycle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 908

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et droits de l'homme

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et droits de l'homme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 janvier 2009